

## INDIVIDUEL



The mark of  
responsible forestry

Numéro de certificat

**IMO-COC-024021**

pour

**A.S. Création Tapeten AG**

**Südstr. 47**

**DE - 51645 Gummersbach-Derschlag**

En raison de l'audit de vérification effectué et d'un contrat existant signé, Ecocert Swiss AG (Ecocert CH) certifie que le flux de marchandises (Chain of Custody) de l'entreprise mentionnée ci-dessus remplit les normes des standards suivants du Forest Stewardship Council:

**FSC-STD-40-004**

**FSC-STD-50-001**

Par la présente, la société s'engage à ne poursuivre ses activités qu'avec des déclarations FSC étant complètement traçables, documents justificatifs contrôlés et jugés satisfaisants à l'appui. Ce certificat reste la propriété d'Ecocert CH. Il perd sa validité et doit être immédiatement restitué si les exigences ne sont plus remplies.

L'entreprise est désormais autorisée à vendre les produits suivants comme certifié FSC:

***Papiers peints et bordures***

Ce certificat ne signifie pas automatiquement qu'un produit en particulier est certifié FSC ou est FSC Controlled Wood. Les produits sont uniquement certifiés si ceci est indiqué clairement sur les factures et les documents d'expédition.

Valide jusqu'au : **11.12.2028**

La validité et la liste des groupes de produits peuvent être vérifiées sur <http://info.fsc.org>

Date de la première certification: **10.03.2004**

Kreuzlingen, **28.11.2023**

Ecocert Swiss AG  
Antoine Broquet, Directeur des Opérations

